

Sainte Soulle

FLASH INFOS
JANVIER 2021

Le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une très belle année 2021 et vous présentent leurs meilleurs vœux.

Nous espérons pouvoir vous inviter fin janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Téléthon



Le Téléthon a eu lieu le week-end du 4 et 5 décembre dernier, et ce n'est pas moins de 2 424,54 € qui ont pu être récoltés au profit de l'AFMTéléthon.

Cette action a été rendue possible avec l'implication de la Municipalité et du Comité des Fêtes de Sainte-Soulle au travers de la vente des chocolats solidaires et surtout grâce à votre générosité et vos dons.

Un grand merci à vous tous !

Merci

Conseil Municipal 2.0

La Mairie a fait ses premiers pas dans la retransmission de ses Conseils Municipaux. Nous vous informons que ces retransmissions seront reconduites pour les prochaines séances. Nous sommes conscients que la qualité du son est à améliorer, le problème est identifié et nous travaillons à le résoudre.

- 📍 **Rendez-vous sur notre site internet pour voir ou revoir les séances :**
www.sainte-soulle.fr/vie-municipale/le-conseil-municipal/retransmission/

Report du recensement de la population

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement initialement prévue début d'année 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

Mairie de Sainte-Soulle

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle - 05 46 37 00 35
mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Voir et être bien vu sur la route,

c'est vital

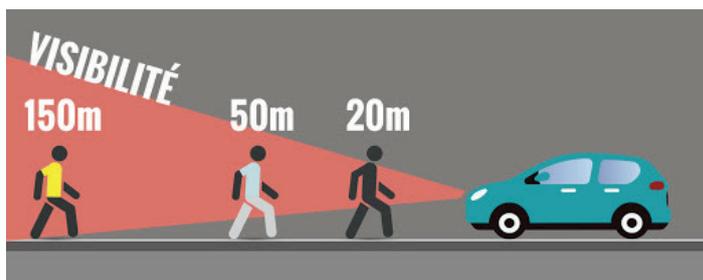
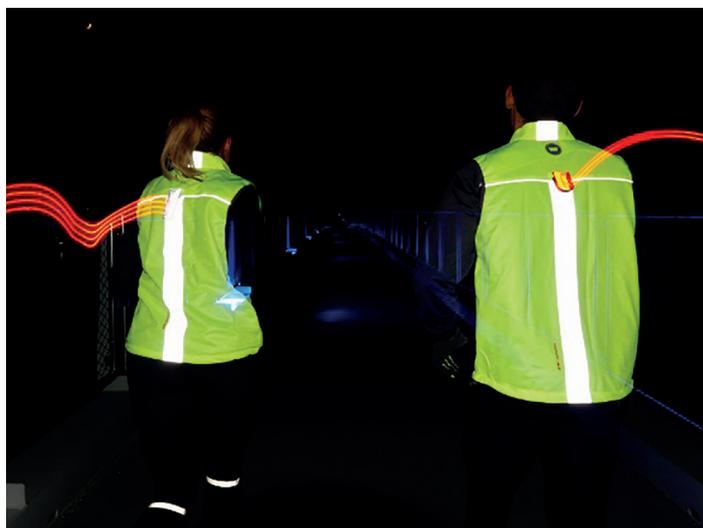
Bonjour, je suis le piéton, moi je suis le cycliste et moi je suis le jogger et quand la nuit tombe nous sommes très vulnérables quand nous nous déplaçons.

Alors moi le piéton quand je me déplace je porte des vêtements clairs avec des bandes réfléchissantes et j'ai aussi une lampe torche avec moi. Je marche sur les trottoirs et quand cela n'est pas possible je marche sur le côté gauche de la chaussée.

Moi le cycliste je porte aussi des vêtements avec des bandes réfléchissantes et je porte aussi un casque. J'équipe mon vélo d'une lumière à l'avant et aussi d'une lumière rouge clignotante à l'arrière. J'emprunte, quand cela est possible, les pistes cyclables.

Moi le jogger pour me faire plaisir sans risque pour ma sécurité, je mets aussi un coupe-vent avec des bandes réfléchissantes, je m'équipe d'une lampe frontale. J'emprunte aussi les pistes cyclables.

N'oublions pas, la sécurité routière, nous sommes tous concernés.



Comité des fêtes



Agenda 2021

Encore un peu de patience, les manifestations du Comité des Fêtes reviennent prochainement. Nous vous proposons de découvrir en exclusivité les premières dates pour cette nouvelle année. (Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales)

- | | |
|--|---|
| ★ Soirée Saint Patrick Samedi 20 mars | ★ Fête de la musique Lundi 21 juin |
| ★ Puces des couturières Dimanche 11 avril | ★ Fête Nationale Mardi 13 juillet |
| ★ Carnaval des enfants Samedi 22 mai | ★ Vide-greniers Dimanche 5 septembre |

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021 pour vous et votre famille. Nous tenions à vous remercier de votre fidélité.

Pour cette nouvelle année, notre ambition reste inchangée : vous faire plaisir avec de nombreuses manifestations.

Excellente année !

Le club des Aînés Solinois

Le Club des Aînés Solinois présente ses meilleurs vœux à tous pour la nouvelle année et informe ses adhérents qu'en raison de l'incertitude concernant la reprise des activités et la date de notre Assemblée Générale (initialement prévue le 15 janvier 2021), le Club communiquera dès que l'évolution de la situation sanitaire le permettra.

- 📍 **Contact**
Pierrette HEBLE, Présidente
Tél : 05 46 55 02 97

Aides pour les étudiant.es

Nos étudiantes et étudiants sont particulièrement fragilisés par la crise sanitaire. Privés de leurs emplois étudiants, beaucoup n'ont plus les ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Face à cette situation, l'Agglomération et ses partenaires continuent à se mobiliser pour les aider financièrement et matériellement.

Aides alimentaires, aides financières, logement, santé, études, stages et emploi... : grâce à l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur, nous avons recensé pour eux les principaux dispositifs et interlocuteurs à leur disposition pour les accompagner au quotidien.

- 📍 **Plus de renseignements**
www.agglo-larochelle.fr/covid-19-aides-etudiants

Les trottoirs de Sainte-Soulle

Les textes officiels nous disent :

« **Le trottoir est un sanctuaire de sécurité, réservé aux piétons, aux poussettes, aux petits enfants sur des petites bicyclettes... aux véhicules des personnes handicapées...** »

Malheureusement **son utilisation normale est sans cesse perturbée** par les automobiles.

Sauf en cas de marquage approprié, **les automobiles ne peuvent pas utiliser les trottoirs comme lieu de stationnement.**

Des solutions existent pour **mettre fin à ses excès** :

- ★ Hausser le niveau du trottoir entre 15 et 20 cm pour empêcher le franchissement !
- ★ Installer des potelets métalliques tout au long des voies piétonnes !

Chers amis, pensez à la sécurité de tous,

- ★ **Faites l'effort de stationner sur des zones organisées à cet effet,**
- ★ **Utilisez vos propres installations pour vous garer.** même s'il est plus facile d'être à cheval sur le trottoir que sur le règlement.

Bibliothèque

Nous vous proposons un « **Tiercé des Livres 2020** ». Pour cela il vous suffit de nous envoyer le titre et le nom de l'auteur de vos 3 livres préférés lus en 2020 (roman, policier, BD...).



Bibliothèque de Sainte-Soulle

N'hésitez pas à mettre un petit commentaire.

Si vous avez moins de 10 ans, indiquez votre âge, nous ferons aussi un tiercé « **jeunes lecteurs** ».

Date limite des envois : 15 janvier 2021

- ★ **Par mail :**
bibliosaintesoulle@gmail.com
- ★ **Sur papier libre :**
Bibliothèque, 36 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle

Ouvert à toutes et tous.

Les résultats seront publiés fin Janvier 2021

- 📍 **Renseignements**
09 67 76 72 85
Blog : bibliosaintesoulle@overblog.fr

Le marché à Sainte-Soulle



Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux commerçants sur notre marché hebdomadaire le samedi matin.

Bienvenue à :

- ★ Véronique Broumault, **Nini Vanille**, petite entreprise artisanale de pâtisseries sèches, faites maison, avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique.
- ★ Sonia Martin, **Délices Métisses**, entreprise Solinoise de fabrication artisanale de cocktails en bouteilles.
- ★ **Delphine Bécault** et ses créations originales de bijoux.



Et bientôt, en avril/mai, **Lucie Haize** qui propose un stand de divers légumes bio cultivés sur notre commune.

Merci à tous les commerçants du marché pour leur implication, d'avoir répondu aux attentes de leur clientèle avec les livraisons durant la période de la Covid-19.

Soutenons le commerce de proximité.

Un nouveau coiffeur à Sainte-Soulle

Depuis le 9 décembre dernier, le salon de coiffure « Le Petit Salon », situé au 9 rue de l'Aunis, a changé de propriétaire.



Isabelle Jean, après près de 10 ans de présence à Sainte-Soulle, a cédé son fonds de commerce à Aurélien Le Cardiet. Toujours accueillis avec le sourire, c'est dans une ambiance conviviale, qu'homme, femme et enfant, avec et sans rendez-vous, pourront se faire coiffer dans ce lieu de détente.

Bonne continuation à Isabelle et bienvenue à Aurélien sur la commune !

La voix du yoga



Tout n'est que changement ! C'est un des enseignements de la philosophie du yoga. Nous comprenons bien ce principe intellectuellement ; quant à accepter pleinement les changements qui se présentent à nous et à les vivre sereinement, c'est un autre sujet.

Les choses changent donc... et si tout va bien, nous reprendrons les cours en présentiel à partir du 20 janvier. Si vous avez envie de vous déverrouiller, de vous libérer de tensions inutiles, de découvrir la méditation, venez rejoindre La voie du yoga.

📍 Toutes les infos sur www.lavoieduyoga17.com

Centre Social « Village d'Aunis »

Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

Ateliers adultes

Les ateliers « Adultes » devraient reprendre en présentiel le 20 janvier sauf avis contraire du gouvernement.

Galette des Rois

Toute l'équipe des salariés et des bénévoles du Centre Social « Villages d'Aunis » est heureuse de vous convier à partager la galette des rois le **mardi 26 janvier à 18h30** en extérieur sous le préau du « Vill'âges ».

Après cette période difficile, laissons derrière nous 2020 et partons vers 2021...

Que la nouvelle année voit éclore vos projets. Que de belles valeurs vous amènent la joie et le bonheur. Prenez soin de vous.

Meilleurs vœux à tous.



📍 **Contact & renseignements :**
villagesdaunis.centres-sociaux.fr
cs.villagesdaunis@orange.fr - 05 46 35 38 97

Running Sainte-Soulle



Amis coureurs bonjour,

Malheureusement, cette année, la 7^{ème} édition des **Foulées Solinoises** ne pourra pas se dérouler comme prévue le 31 Janvier au vu des conditions sanitaires.

Nous vous donnons rendez-vous le 30 Janvier 2022.

Envie de courir ? Venez nous retrouver !

📍 **Plus de renseignements**
06 50 51 93 75



Les rendez-vous de janvier

VIVRE ENSEMBLE ■■■■■■

ENFANCE & JEUNESSE ■■■■■■

Bonne année 2021

mercredi
27 | **Conseil municipal**
20h, Maison des Associations

MOBILITÉ ■■■■■■

ATTRACTIVITÉ ■■■■■■